Rayonnements ionisants et suivi individuel de l'état de santé par l'IST

IST

EN PRÉSENTIEL Réf. 25b005

14 h 30
1er.2 mars ou 03. 04 juin

930 € HT - Repas inclus

Cette formation permet d'intégrer les bases physiques et physiologiques des rayonnements ionisants dans le suivi individuel des salariés exposés, en lien avec le médecin du travail.
Cette formation est conforme à l'arrêté du 6 août 2024.

Prérequis

Exercer en SPST.

Objectifs

- Acquérir les bases en radioprotection.
- Identifier quel est le suivi individuel des salariés en SIR en fonction de leurs catégories.
- Savoir dépister une problématique et orienter au médecin du travail référent.

Programme

- Rappel :
  - La physique et les effets biologiques des rayonnements ionisants.
  - Les sources et les modalités d'exposition en milieu de travail.
- Description de:
  - La surveillance dosimétrique des salariés.
  - L'utilisation de SISERI selon les modalités du décret du 23 juin 2023.
- L'assurance de:
  - La visite intermédiaire pour les travailleurs exposés classés en catégorie B (DMST en lien avec SISERI).
  - L'évaluation des risques liés aux rayonnements ionisants.
  - La surveillance de la dosimétrie individuelle.
  - L'utilisation en lecture et en écriture de SISERI.

Modalités pédagogiques

- Alternance de méthodes affirmatives, interrogatives et expérientielles.
- Étude de cas.
- Partage de pratique et mise en situation.
- Évaluation par quiz.

ANIMATION

Médecin du travail ou expert en radioprotection

DÉROULEMENT

- 9h00-12h30 / 13h30-17h30

SUIVI ET ÉVALUATION

- Supports de cours inclus.
- Tests de positionnement.
- Évaluation des acquis : autoévaluations, quiz, analyses de cas, etc.
- Évaluation à froid.

efometra
FORMATION EN SANTÉ AU TRAVAIL
ISO 9001:2015
Labellisation PMR

Avertissement

Quand la formation est exercée par un expert en radioprotection, elle est introduite par un médecin du travail en vidéo

09.2026